

actu **vérités**

Intergénérationnalité

Interpellées par le grand nombre d'ânés vivant à Vernier, les autorités souhaitent développer les rencontres intergénérationnelles. Le point sur les actions menées à ce jour.



*Edité par l'Administration
municipale*

Comité de rédaction :

*M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Annette Girardot
Mme Malory Mex
M. Serge Guertchakoff*

Pour tout contact :

*Tél. 022 306 06 22
Fax 022 306 06 21
e-mail:
culture-information@vernier.ch*

Mairie de Vernier

*CP 520 - 1214 Vernier
tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
Site Internet : www.vernier.ch*

s

Prochain numéro:

*Les comptes 2008
Délai rédactionnel: 18 mai 2009
Parution: 10 juin 2009*

*Journal tiré à
16'500 exemplaires.*

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© LDD

P. 3

Intergénérationnalité

Une récente étude sur les aînés à Vernier a montré que la population de notre commune est encore plus vieillissante que celle de la plupart des autres villes genevoises.



© Magali Girardin

P. 6

Conseil municipal

Une motion déposée par le MCG visant à soutenir une association d'aide aux sans emploi crée un vif débat. Mais elle ne sera pas prise en considération par les socialistes et les verts.



© LDD

P. 9

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

En pleine évolution démographique, le bassin genevois comptera un million d'habitants d'ici une vingtaine d'années.



© LDD

P. 19

Inauguration de la voie verte

La ville de Vernier est trop souvent connue pour ses nuisances urbaines. Les autorités et le service des espaces verts souhaitent vous faire découvrir la commune sous un angle inhabituel.



© Honthaas Pictures

P. 31

L'épicerie solidaire

Les treize bénévoles de l'épicerie solidaire donnent chaque jeudi deux heures de leur temps. Après six mois d'activité, l'équipe a trouvé son rythme de croisière.

L'intergénérationnalité

Interpellées par le grand nombre d'âinés vivant à Vernier, les autorités souhaitent développer les rencontres intergénérationnelles. Le point sur les actions menées à ce jour.

Une récente étude sur les âinés à Vernier a montré que la population de Vernier est encore plus vieillissante que celle de la plupart des autres villes genevoises. De quoi interpellier le politique. "Certains quartiers semblent plus touchés que d'autres. D'après les résultats du dernier recensement fédéral (ndlr. qui remonte à 2000), le quartier avec la plus forte proportion de personnes âgées est celui d'Aire-Le Lignon", indique Thierry Apothéloz, conseiller administratif. "À cela va s'ajouter le vieillissement de la population étrangère, laquelle repart de moins en moins dans son pays d'origine", ajoute le magistrat.

Motions

Que fait Vernier face à cette situation? Deux motions socialistes ont été déposées au Conseil municipal l'an dernier. L'une demande que le Conseil administratif "étudie et mette en œuvre les moyens nécessaires afin de créer un service d'entraide intergénérationnelle proposant à des personnes âgées d'accueillir chez elles un étudiant avec aide en contrepartie". Il semble qu'elle pose certains problèmes d'ordre juridique. A ce propos, une petite "entreprise" vaudoise Resc & Pax semble avoir trouvé une solution avec un projet intitulé "Coloc'âge". De quoi s'agit-il ? Un nouveau système de colocation, avec suivi et accompagnement garanti, avec des formules diverses adaptées à chaque situation,



Said, actif à l'Arcade-Emploi, rencontre un pensionnaire de l'EMS des Lauriers

basé sur des contrats d'une année entre seniors (dès 60 ans) et juniors de confiance (étudiants, apprentis ou jeunes travailleurs).

Cette start-up demande aux personnes intéressées de remplir un questionnaire et de verser 40 francs. Puis elle se charge du suivi administratif et humain. Cette structure va définir les attentes et les besoins (présence conviviale, sécurité, veille passive, complément de revenu, partage des tâches et petits services), vérifier les conditions d'hébergement (aménagement, confort, surface, etc.), identifier au mieux la personnalité du jeune idéal pour le senior et assure le suivi,

le bon déroulement et le respect des engagements. Idem du côté des jeunes. Pour plus d'informations : www.resc-et-pax.ch ou le numéro de téléphone 021 801-75-16.

L'autre motion invite les autorités à demander à la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV) de "favoriser les logements intergénérationnels en assurant pour les nouvelles constructions" la réalisation d'un certain nombre d'éléments et l'existence dans chaque immeuble d'espaces communs équipés. Rappelons que la FMCV gère plus de 200 appartements répartis entre Châtelaine et Vernier Village. Cette motion

a déjà été adoptée. Thierry Apothéloz cite le cas d'un immeuble à Onex auparavant réservé aux personnes âgées ayant besoin d'un encadrement socio-médical qui a été transformé afin d'intégrer quelques logements étudiants.

Etat des lieux

Au sein de la commune, pas moins de quatre services sont concernés par cette thématique. Commençons par le service de la petite enfance. Les cuisiniers de l'Espace de Vie Enfantine (EVE) du Lignon confectionnent quatre fois par année les repas pour les fêtes organisées au Club d'âinés du Lignon. En contrepartie, une dizaine d'âinés rendent visite aux grands (4-5 ans) de l'EVE pour leur raconter des histoires et prendre un goûter ensemble. C'est un moment très apprécié de part et d'autres. "Notamment parce que peu d'enfants de Vernier ont la chance d'avoir des contacts avec leurs grands-parents", ajoute le magistrat.

Second exemple : le restaurant scolaire de Châtelaine était trop petit. Une alternative a été trouvée avec l'appui de l'EMS de Châtelaine. Il y a un tournus, et à tour de rôle des écoliers mangent dans la même salle que les âinés. "Malheureusement, cette solution va bientôt s'interrompre car l'EMS a besoin de récupérer le local utilisé".

Le service de l'action sociale intervient par le biais des activités du Centre aéré en été. Deux fois par année, une journée de rencontre est mise sur pied. La commune se charge du déplacement sur place et participe à l'animation. De leur côté, les enfants se déguisent pour recevoir les âinés, puis ils font des jeux ensemble, par exemple un loto.

Autre exemple : l'Avanchépicerie mise récemment sur pied le temps que les travaux du centre commercial des Avanchets soient achevés (pas avant



Une dizaine d'âinés rendent visite aux grands de l'EVE du Lignon

l'été 2010) et qu'un commerce alimentaire s'y installe à nouveau. Des jeunes de 16 à 18 ans se chargent d'aller effectuer les courses des personnes à mobilité réduite et (ou) âgées. Ce service semble très apprécié de part et d'autres également.

Troisième exemple : la maison des jeunes de l'Eclipse. Après avoir organisé des thés dansants communs, un certain nombre d'âinés ont tenu le bar en 2008 lors de certaines ouvertures en fin de journée.

Quatrième exemple : dans le cadre d'un mémoire effectué par des étudiants de la Haute Ecole de Travail Social de Genève, des rencontres ont été mises sur pied entre des personnes âgées de l'EMS les Lauriers à la Servette et des jeunes actifs auprès de l'Arcade emploi du Service de la Jeunesse et de l'Emploi de Vernier. Ces rencontres avaient pour thème la fable de la Fontaine "La Cigale et la Fourmi". Jeunes et âinés se sont racontés. Un dialogue s'est nourri et a créé une ambiance conviviale. Certains jeunes se sont même déclarés

intéressés par une formation dans le social ou dans le secteur des EMS. Du côté des âinés, on a apprécié cet échange qui a valorisé leur vécu.

"Nous souhaitons qu'il y ait d'autres actions qui puissent se mettre en place ces prochaines années. Après, cela facilite les contacts. Les gens se disent à nouveau bonjour et se respectent", insiste Thierry Apothéloz. Par ailleurs, l'Ethnopoly sera renouvelé en 2010. Rappelons que ce jeu grandeur nature avait mobilisé les deux écoles des Avanchets et l'ensemble du quartier. Citons encore la participation de nombreux âinés aux activités du contrat de quartier du Lignon, notamment pour la confection de pâtisserie dans le cadre de la patinoire. Et le repas commun gratuit organisé le 24 décembre par la paroisse où de nombreux jeunes se mobilisent en faveur des personnes seules.

Serge Guertchakoff



© Magali Girardin

Zoom sur...

André Faggioni

Conseiller municipal, membre des Libéraux

Avez-vous une passion, un hobby?

Je passe pas mal de temps à bricoler dans la maison. J'aime ça. Ma dernière réalisation: une cage-duplex en mélèze pour le lapin familial. Sinon, je suis toujours plein d'intérêt pour l'histoire contemporaine, en particulier la période 1910-1950, qui a produit le pire comme le meilleur.

Quel est votre plat préféré?

Je ne suis pas trop difficile pour la nourriture. Il y a deux ou trois choses que l'on produit en famille. Mon épouse a la charge des confitures de fruits et des gelées de coing. Pour ma part, depuis quelques années, je prépare en été une centaine de bocaux stérilisés de diverses sauces tomates. Je me suis aussi lancé cette année dans la production de la chèvre, boisson fermentée en fût typiquement genevoise.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré?

Je n'en ai pas. Actuellement, chanteurs et groupes sont comme les déchets ménagers: de plus en plus nombreux, difficilement valorisables

et en plus il faut absolument faire du tri. Cela étant, en écoutant la radio de manière assidue, je suis bien au courant de ce qui sort. Dernier coup de cœur tout de même: "Mamma Mia".

Avez-vous un rêve pour Vernier?

Je me demande si les rêves ne sont pas d'autant plus beaux qu'ils ne se réalisent pas, mais qu'ils restent des rêves. Pour Vernier, je préfère avoir des projets: des projets réalisables et durables pour améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants de la commune, dans le respect de notre environnement et sans étrangler ceux qui travaillent par des impôts excessifs. Pari impossible? Pas sûr: il faut juste avoir des idées...et un peu d'ambition.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

Meilleur, je ne sais pas, mais tenace. Il s'agit d'un repas pris en famille lors d'une visite de la ville de Trieste en Italie. L'addition a englouti une bonne part du budget des vacances: 52'000 liras de l'époque, une fortune. Après 35 ans, on en reparle encore chaque été. Autre bon souvenir, plus récent:

en 1985, avec deux copains, on a lancé une radio FM pirate qui émettait depuis la presqu'île d'Aire. La fréquence était autour des 107 FM, mais fluctuait selon la charge de la batterie qui alimentait l'émetteur, planté au sommet d'un sapin. On avait même un hit-parade. On a bien rigolé. Ensuite, j'ai vraiment fait de la radio.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Je me méfie des icônes. Faire de la politique au niveau local m'a permis de rencontrer beaucoup de personnes de tous horizons, ce qui est très enrichissant. J'aime les gens respectueux et honnêtes, par contre je déteste les menteurs. Finalement, je voudrais exprimer ma reconnaissance à mes parents qui m'ont permis de faire des études et aussi à mon épouse et mes deux filles qui supportent mes absences pour le modeste travail accompli au niveau communal.

Propos recueillis par S.G.



Conseil municipal > séance du 7 avril 2009

La motion «Chômage: une autre vision» ne convainc pas les élus

Une motion déposée par le MCG visant à soutenir une association d'aide aux sans emploi crée un vif débat. Mais elle ne sera pas prise en considération par les socialistes et les verts.

"Avec 1458 personnes sans emploi pour 32'714 habitants, Vernier détient le triste record du plus grand nombre de chômeurs du canton", rappelle Thierry Cerutti lors des communications de l'exécutif en ouverture de la première séance printanière du Conseil municipal de l'année.

Ceci explique-t-il cela? Valérie Cuenca, conseillère municipale MCG et camarade de parti du prochain maire,

présentait une motion intitulée "Chômage: une autre vision". L'association concernée, composée d'anciens chômeurs, cherche à venir en aide aux personnes sans travail au travers d'une série de mesures qui vont du soutien psychologique à différentes aides pratiques.

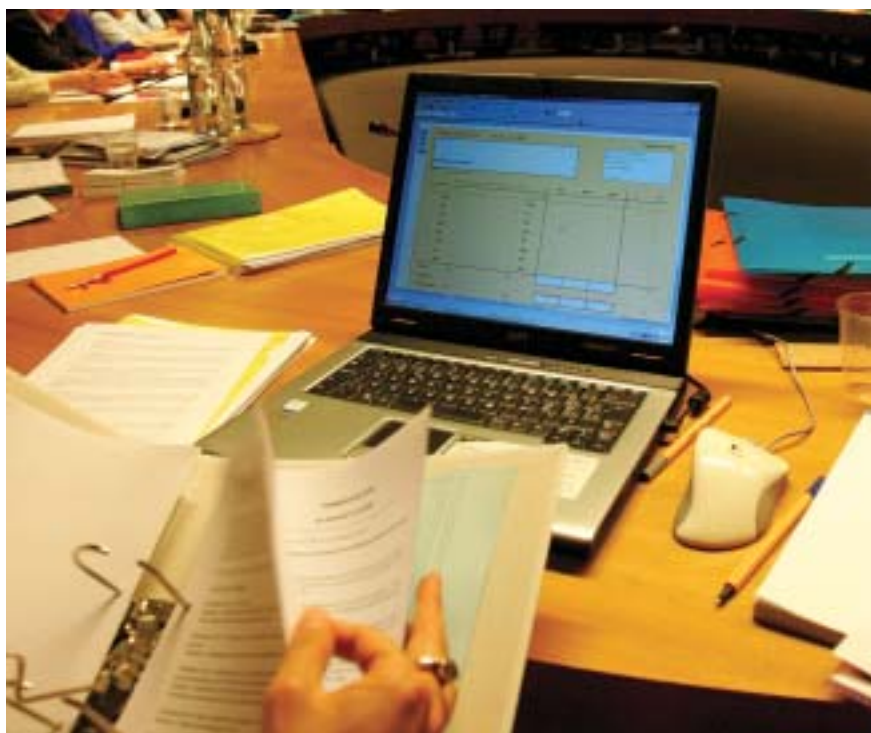
Le concept même de "Chômage: une autre vision" repose sur sept piliers fondamentaux en rapport avec les

nombreux problèmes que rencontrent les chômeurs (perte de confiance, partage des compétences, amélioration du CV, etc.). La motionnaire encourage ses collègues de l'hémicycle à accepter cette motion et l'envoyer en commission sociale pour l'étudier plus précisément.

Bonne idée à creuser

Le libéral Gilles-Olivier Bron trouve que "c'est une bonne idée, à creuser, dit-il. Je pense qu'il faudrait envoyer cette motion en commission des finances pour en étudier les coûts". Le socialiste Eduardo Herrera pense qu'"il serait mieux de créer des emplois que des cellules pour aider les chômeurs. Nous demandons surtout que les mesures d'accompagnement existantes prévues dans la loi soient respectées". Augmenter les autres actions est inutile selon lui. "Cette motion part d'une bonne intention, s'exprime l'écologiste Otto Caduff. Mais elle paraît difficilement applicable, elle semble aussi exclusive et unilatérale. Je pense que nous ne devrions pas nous limiter à soutenir une seule association qui, de plus, n'a pas beaucoup d'expérience".

Valérie Cuenca intervient: "Il n'y a pas



d'intérêt financier, précise-t-elle. Cette association est à but non lucratif. Cela ne coûterait rien de l'étudier en commission".

Niet des socialistes

"Cette association existe depuis deux mois, précise le socialiste Nicola D'Amico. Je suis allé sur leur site Internet, ses références sont étonnantes. Je n'y ai pas trouvé le truc miraculeux qui permettrait de résoudre le chômage. Les réponses aux questions que l'on se pose sont inexistantes, les statuts de l'association sont inaccessibles. Il n'y a rien de nouveau". Valérie Cuenca précise alors que les pages consultées par le socialiste ne sont pas les bonnes. "De plus, précise-t-elle. Les gens qui s'occupent de cette association ne sont pas des crétiens. J'insiste sur le fait que nous pouvons envoyer cette motion en commission".

Pour l'UDC Stéphane Valente "c'est une bonne motion mais qui pourrait devenir un projet que l'on intégrerait dans une motion que nous avions proposée le mois dernier". Le PDC Yves Magnin, lui, s'interroge sur les socialistes qui refuseraient une action en faveur des chômeurs. "Je trouve que ce serait bien d'étudier cela en commission, ajoute-t-il. On verrait qui est derrière". L'élue MCG trouve que "la motion de l'UDC n'a rien à voir avec celle-ci", précise-t-elle, avant de demander: "Tuer dans l'œuf un tel projet serait étonnant". Stéphane Valente encourage sa collègue à relire sa motion. La présidente clôt ainsi les débats et lance le vote.

La motion ne sera pas prise en considération. Les socialistes et les verts, appuyés par quelques libéraux, la refusent.

Didier Tischler

Municipal en bref

- Les élus ont refusé, par 17 voix contre 15, la motion M125 baptisée "Pour des adjudications de marchés publics orientés résolument sur le développement durable".
- Les mêmes élus ont en revanche accepté la Délibération administrative DM224 visant à mieux promouvoir l'économie à Vernier.
- Le conseil municipal a aussi accepté, à l'unanimité, la motion 244 pour des "Logements intergénérationnels".
- Un crédit de CHF 200'000.- a été voté pour la réfection de chemins communaux.
- Cinq objets relatifs aux comptes de fonctionnement de la commune et à ceux des fondations immobilières communales ont été envoyés en commission des finances.

D.T.

Les centres commerciaux ne seront pas politisés

Il y a un an, presque jour pour jour, l'écologiste Jean-Bernard Billeter déposait un postulat visant à transformer les centres commerciaux en places du village. Le but était de permettre aux formations politiques d'utiliser ces espaces avec des stands lors de campagnes législatives. Le postulat avait été accepté par la majorité du Conseil municipal (CM). Du coup, le maire Yvan Rochat contactait le centre commercial de Balaxert, celui de Blandonnet et celui du Lignon, se faisant ainsi l'intermédiaire entre les élus du CM et la direction des centres

concernés. Ces derniers sont unanimes dans leurs réponses. Privés, ces centres ne tiennent pas à ce que des débats ou campagnes politiques se déroulent dans leurs murs. "Même si les bâtiments de notre complexe, avec leurs commerces et leurs bureaux, leurs mails, leurs halls, leurs couloirs et leurs parkings sont largement ouverts au public, ils n'en demeurent pas moins des éléments ressortant de la propriété privée", peut-on notamment lire dans un courrier du centre commercial de Balaxert.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 23 juin 2009 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch



Conseil administratif > communications

Plan de mobilité

le Conseil administratif reçoit la société Mobilidée pour la présentation du plan de mobilité d'administration et des mesures préconisées. Cette étude porte sur trois axes : les déplacements pendulaires ; les déplacements professionnels et le renouvellement de la flotte de véhicules. Sur la base des mesures préconisées, le Conseil administratif décide de prévoir au budget 2010 les montants nécessaires pour une phase test de 6 mois (environ CHF 20'000.--) ainsi que le financement pour les éléments qui suivront. Les mesures débouchant sur de moindres coûts pourraient déjà être entreprises.

La Poste

Thierry Apothéloz fait état de bruits relatifs à l'éventuelle fermeture d'offices postaux. Le Conseil administratif décide d'écrire à la Poste pour s'opposer à toute fermeture d'office sur le territoire communal.

Comptes 2008

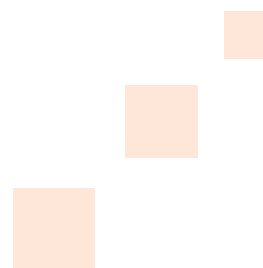
le Conseil administratif prend connaissance du résultat des comptes de l'exercice 2008. L'excédent de revenus s'élève à CHF 5'684'511.--

Terrasses saisonnières

Le Conseil administratif adopte le projet de règlement sur les terrasses saisonnières d'établissements publics.

Immobilier

Une demande d'exercice du droit de préemption a été présentée à l'occasion de la vente des parcelles 2600 et 2603, sises au chemin de Mouille-Galand 2A et 2D. Le Conseil administratif renonce à l'exercer. Idem à l'occasion de la vente de la parcelle 5296, sise avenue Henri-Golay 16-18.



Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

La commune de Vernier dans le cadre de sa politique de mobilité a décidé de promouvoir l'achat de vé-



los à assistance électrique (VAE) par une subvention de CHF 400.--.

Cette subvention est octroyée à tous les habitants de la commune de Vernier jusqu'à fin 2010.

Pour bénéficier de cette subvention les critères suivants doivent être remplis:

1. **Habiter sur la commune de Vernier**
2. **Acheter son vélo à assistance électrique dans un magasin qui se trouve sur la commune de Vernier (Sport XXX à Balexert,**

Vélos Demierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon, Cycles Aventures à Aire ou Autos&Energies Sàrl à la route de Peney).

3. **La subvention sera allouée une seule fois par foyer.**
4. **Achat de vélo à assistance électrique en 2009 ou en 2010.**

La subvention peut être retirée au poste de la sécurité municipale, (rue du Village 38, 1214 Vernier) sur présentation de la facture et de sa carte d'identité.

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Vernier: les deux pieds dans le XXI^e siècle

En pleine évolution démographique, le bassin genevois comptera un million d'habitants d'ici une vingtaine d'années. A tous les niveaux, la commune ne sera pas épargnée par cette (r)évolution. Les explications du maire Yvan Rochat.

Pour de nombreux habitants du bassin genevois, pourtant tous concernés, le projet d'agglomération franco-valdo-genevois est un concept relativement flou. A la base, toutefois, ce projet est né d'un simple constat démographique. La région comptera, d'ici 2030, près d'un million d'habitants, soit une augmentation de quelque 25%. Aujourd'hui, l'agglomération compte 820'000 habitants et 400'000 emplois. La projection émane de l'Observatoire statistique transfrontalier qui, c'est une première, a compilé les données des régions concernées.

La zone touche deux pays, France et Suisse, deux cantons, Genève et Vaud, et deux départements français, l'Ain et la Haute-Savoie. Elle s'étend ainsi sur 2000m² qui vont du district de Nyon à la région de Bellegarde et de cette dernière à Thonon. Quelque 210 communes sont concernées. Voilà pour les chiffres.

De fait, les autorités ont mis sur pieds un concept organisationnel visant à préparer la région aux nombreux défis qui l'attendent. Ces défis vont du logement à la mobilité, en passant par la formation, le social, la culture ou encore l'emploi. Pour faire simple, le projet d'agglomération franco-valdo-

genevois vise à coordonner la croissance démographique de la région. Cet outil, dont la charte a été signée en décembre 2007 par les autorités des trois parties, trace les grandes lignes du développement à venir.

Pour des raisons de cohérence et d'efficacité, l'agglomération a été divisée en huit périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA). Chacun de ses périmètres possède ses particularités, qu'elles soient plus ou moins desservies en transports, en zones industrielles, d'habitations, etc. Vernier fait partie du PACA Genève-Meyrin-Saint-Genis.

Que va devenir la commune? Comment va-t-elle évoluer, se transformer? Chargé du dossier au sein de l'exécutif, Yvan Rochat, maire, fait le tour de la question.

Le PACA Genève-Meyrin-Saint-Genis est le seul qui touche directement la commune. Combien d'habitants de plus comptera Vernier d'ici 2030 et où seront-ils logés?

"Le nombre d'habitants en plus à l'horizon 2030 a été évalué pour l'ensemble du PACA à 18000, aucune évaluation n'a par contre été faite indiquant commune par commune le nombre de futurs habitants. C'est aux



études qui sont en cours et à celles qui suivront de faire ce travail. Quant à la localisation des logements, les deux principes du projet d'agglomération sont la concentration, c'est-à-dire construire là où c'est déjà construit, et la proximité entre une bonne desserte en transports publics et le logement. Pour Vernier cela signifierait de concentrer les nouveaux logements le long du tram et des haltes de la ligne RER. Cela dit, ces principes ne doivent en aucun cas être appliqués aveuglément. Je veillerai tout particulièrement à ce que l'histoire du développement de la commune, notre patrimoine et surtout la qualité de vie des habitants actuels soient au cœur des propositions qui pourraient être faites dans le cadre de notre PACA. Si l'on souhaite encore densifier sur no-

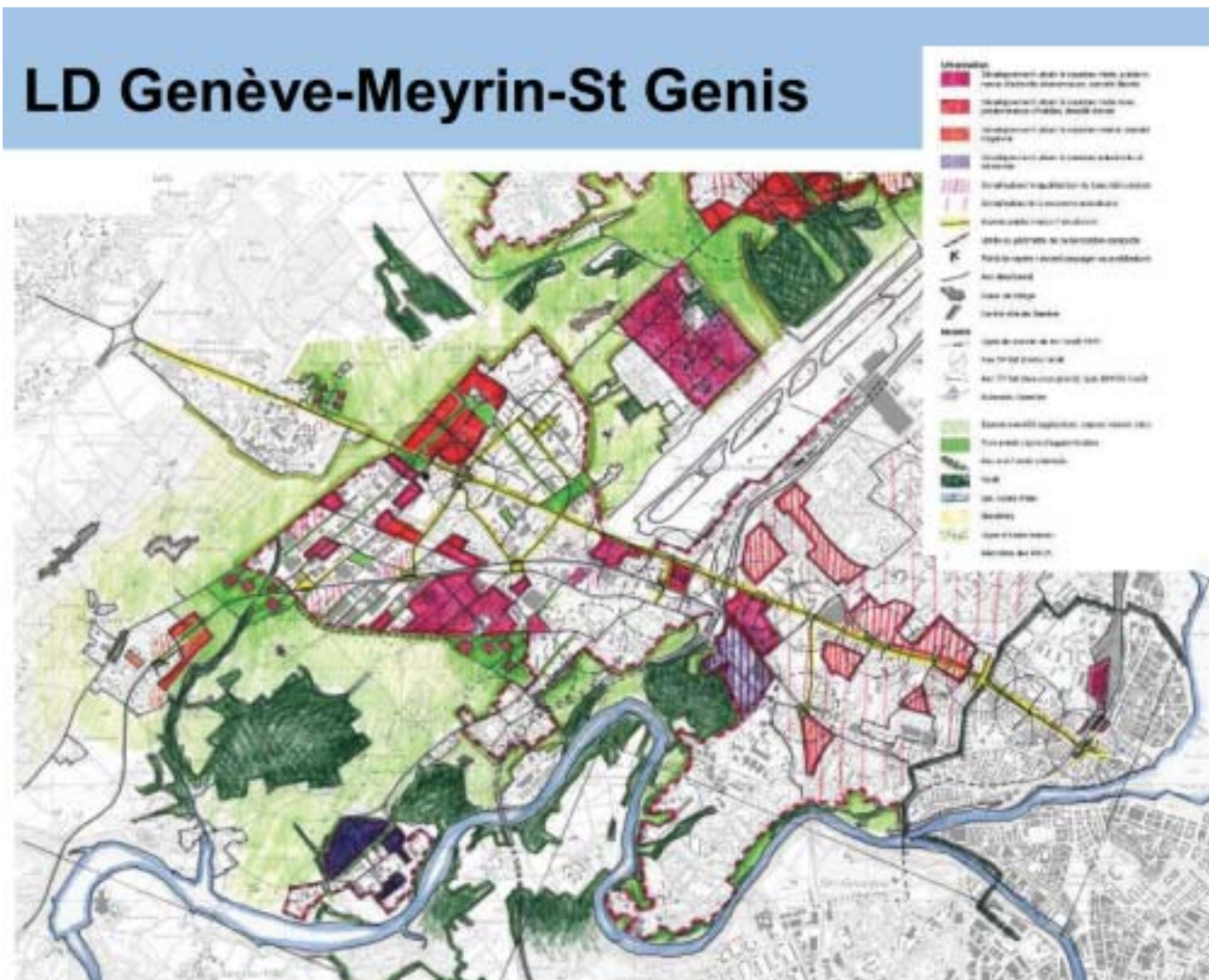


tre territoire, bien que notre commune ait déjà largement contribué à cette politique par le passé, Vernier doit exiger que cela se fasse en respectant des critères qualitatifs autant que quantitatifs. C'est déjà ce qui se fait dans le quartier de Châtelaine-Concorde avec une démarche participative très intéressante soutenue par la commune pour faire évoluer ce secteur vers des critères d'écoquartier. Dès lors pour Vernier le mot d'ordre doit être «des écoquartiers pour une densification ponctuelle et bien intégrée!»

Un grand nombre de places de travail devraient également être créées. Quels types d'entreprises imaginez-vous voir sur la commune et, là aussi, à quel endroit?

La question du type d'entreprises implantées sur notre territoire communal est fondamentale. Depuis la législation précédente, le Conseil administratif a exprimé le souhait de voir venir des entreprises à haute valeur ajoutée. Bien évidemment, je souscris à cette volonté et m'attelle à la réaliser en tant que conseiller administratif délégué à l'aménagement du territoire et membre du conseil de la Fondation pour les terrains industriels (FTI). Cette exigence n'est pas un caprice d'une commune égoïste, c'est la légitime demande d'une commune qui a accepté de s'endetter lourdement dans les années 60 à 80 pour construire et entretenir des écoles, des routes et bien d'autres infrastructures, développer de nombreux services à la population afin d'ac-

cueillir au mieux 20000 nouveaux habitants. Ce profond bouleversement voulu par le canton ne fut malheureusement pas accompagné d'une planification très heureuse des activités économiques dans nos zones industrielles, entrepôts, dépôts et citernes "mangent" un nombre considérable d'hectares de terrain sans pour autant rapporter grand chose au ménage communal... Dès lors, les entreprises qui viendraient à s'installer dans nos nombreuses zones d'activités (Mouille-Galland, Lignon, les Batailles, le secteur des pétroliers, du chemin de l'Etang) doivent apporter non seulement de l'emploi et des revenus fiscaux intéressants mais elles doivent également être à la hauteur des enjeux environnementaux qui touchent notre commune. Il s'agit de promou-



Qui fait quoi et comment

Planifier l'aménagement du territoire et la mobilité de ces vingt prochaines années sur une région aussi vaste que l'agglomération franco-valdo-genevoise nécessite un effort particulièrement poussé en matière d'étude. Pour l'instant, plusieurs équipes de mandataires travaillent en parallèle sur des propositions différentes: mandats d'études parallèles ou «études tests». Il s'agit d'une démarche ouverte, où plusieurs bureaux d'études travaillent simultanément sur des scénarios d'aménagement et les mettent en discussion au fil de leur élaboration.

Ces études de projet par scénarios permettent de tester différentes options, de négocier et débattre de plusieurs alternatives, d'orienter en

cours de route le travail des équipes, tout cela en vue d'élaborer le projet urbain le plus adéquat et qui réunisse l'adhésion la plus large car, in fine, il s'agira d'engager quelque 20,8 milliards de francs d'investissement sur vingt ans.

Ces études, d'une durée de moins d'un an, sont pilotées par un collège formé d'élus des communes, des intercommunalités, des cantons de Genève et Vaud, des Conseils généraux, de la Région Rhône-Alpes, de l'Etat français et de professionnels de l'urbanisme, de la mobilité, du paysage et de l'environnement. Ainsi, les collectivités locales se retrouvent en co-maîtrise d'ouvrage avec les représentants de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

voir une mobilité exemplaire, des bâtiments à haute qualité environnementale et les nuisances sonores réduites au minimum. Pour cela les services municipaux de l'énergie, de l'environnement et de la mobilité ont reçu comme mission d'être des interlocuteurs-conseillers actifs auprès des entreprises.

Compte tenu de ces évolutions et d'une très probable augmentation des transports privés et publics, quels sont les projets dans le domaine de la mobilité?

A court terme, Vernier doit renforcer son réseau de transport en commun et pour cela nous attendons avec impatience la venue d'un bus à fréquence urbaine entre l'aéroport, l'ouest de Vernier-Village et la Parfumerie. Nous souhaitons également améliorer la desserte de la presqu'île d'Aire en renforçant les cadences de la ligne 51. La politique de modération du trafic dans les quartiers est également fondamentale, Châtelaine est en phase de réalisation et nous espérons attaquer les Avanchets fin 2009 début

2010. Enfin, la mobilité douce, piétons et cyclistes, doit accélérer son développement. A cet égard, le projet de la voie verte cantonale dans le projet d'agglomération est une magnifique opportunité pour la ville de Vernier d'offrir à la mobilité douce une traversée de son territoire communal. Nous avons également de nombreux contacts avec le canton afin qu'il intervienne en faveur de la mobilité douce sur les axes routiers qui échappent à notre domaine de compétence comme l'avenue de Châtelaine, l'avenue de l'Ain, la route de Peney et, nous l'espérons pour des actions très rapidement, l'avenue du Pailly.

Plus d'habitants, plus de travailleurs, plus de circulation: que vont devenir les espaces verts?

Ils doivent impérativement être préservés, améliorés si nécessaire et étendus chaque fois que c'est possible. Aucune intervention urbanistique ne peut aujourd'hui faire l'économie d'une réflexion paysagère approfondie et durable. Les espaces verts doivent dès lors s'enraciner dans le patri-

moine naturel du lieu et les communes ont comme responsabilité de porter ce type d'enjeux parfois très locaux au niveau du projet d'agglomération. Protéger et développer les espèces indigènes, c'est tout simplement protéger la biodiversité de notre planète. Mais les espaces verts doivent également être le plus possible ouverts et accessibles au public. Dans cette perspective, tout projet d'aménagement doit également être l'occasion de créer de l'espace public, vert et bio-diversifié là où précédemment il n'y en avait pas.

Quel poids réel ont les autorités communales concernées par ces changements d'envergure?

On doit ici saluer la volonté du Département du territoire d'avoir inscrit la participation dans le processus du projet d'agglomération. En ce qui concerne les PACA, il est indéniable que les communes sont bien représentées et l'idée d'associer la société civile aux discussions au sein des PACA est également une très bonne chose. Il reste néanmoins une interrogation importante, ce que les PACA auront produit comme planification pour l'avenir devra in fine être validé par le comité de pilotage du projet d'agglomération. Il nous faudra donc être attentif à ce que ce dernier respecte les expertises locales des PACA et ne se mette pas en tête de redessiner les perspectives auxquelles nous aurions aboutis".

Didier Tischler

Plus d'infos sur www.projet-agglo.org

Le projet d'agglomération c'est également un processus participatif ouvert aux associations communales et aux élus des conseils municipaux, avec deux tables rondes organisées

- le 8 juin 2009 de 16 heures à 22 heures (lieu à définir)
- le 17 octobre 2009 à 9h (lieu à définir)



IKEA:

le premier coup de pioche

Le premier coup de pioche, symbolique, a été donné le vendredi 24 avril afin de marquer le démarrage du chantier de construction du magasin d'Ikea à la Croisette.

Les représentants verniolans étaient venus en nombre pour cette cérémonie hautement symbolique. Le Conseil administratif était au complet, ainsi qu'un certain nombre d'élus du Conseil municipal. Pour le point de presse, le maire Yvan Rochat était assis sur un canapé au milieu d'un no man's land, aux côtés de Christer Granstand, directeur général d'Ikea Suisse et d'Hans Kaufmann, directeur des activités immobilières d'Ikea Suisse. Il a pu rappeler la position actuelle de la commune qui a finalement penché en faveur du projet mais à certaines conditions.

Premièrement, le service communal de l'emploi et de la jeunesse et les ressources humaines d'Ikea vont collaborer activement. La commune pourra présenter en direct les dossiers de candidats chômeurs ou demandeurs d'emploi à Ikea. Cependant, les autorités ont renoncé à demander qu'un quota soit fixé. Une telle mesure aurait été difficile à appliquer. Il n'empêche que ce magasin va créer dans un premier temps 220 nouvelles places de travail et que les candidatures de qualité présentée par Vernier seront traitées en priorité.

Deuxièmement, ce projet aura permis de mettre en place une démarche de livraison à domicile. D'une part, les usagers des transports publics se



© Pascal Frautschi

Les autorités communales et cantonales ont donné le coup d'envoi des travaux aux côtés des dirigeants d'IKEA.

feront livrer leurs achats avec un rabais de 50% sur les frais usuels. D'autre part, l'entreprise sociale et environnementale Caddie Service permettra aux autres achats de moindre volume d'arriver à bon port rapidement. Ses collaborateurs effectuent leurs livraisons à vélo. On peut ajouter le fait qu'Ikea va faire construire une rampe de livraison directe pour le transport par train et que des véhicules fournis par Mobility et fonctionnant au gaz naturel seront à disposition des clients.

Yvan Rochat a relevé le dialogue parfois vigoureux qui s'est instauré avec le canton afin de lui faire prendre conscience "qu'ici nous sommes dans un secteur extrêmement dynamique. En effet, nous sommes aux portes des zones industrielles des Batailles, de ZIMOGA et de ZIMEYSA (environ

40'000 emplois). Nous sommes à deux pas du fantastique projet de développement des activités tertiaires que sont les centres de Blandonnet et leurs prestigieux locataires, tel HSBC et ses 1200 employés. Et puis nous sommes également à la porte d'entrée d'un quartier de notre commune qui va des immeubles des Coquelicots aux villas du Canada où vivent pas moins de 6700 personnes, soit le double, par exemple, de la population vivant sur les communes d'Allaman et d'Aubonne. C'est dire si ce secteur est prisé et qu'il doit - et la commune y veillera attentivement - faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'autorité cantonale, seule compétente in fine pour nous garantir un développement harmonieux et surtout durable." Ultime précision: l'ouverture du centre est prévue pour 2010 encore. S.G.

Offrez une seconde vie à votre téléphone portable!

La Commune de Vernier s'associe à Terre des Hommes et leur compagne Solidarcomm.

Votre ancien appareil dort dans un tiroir et vous ne savez pas qu'en faire?

Avec la campagne Solidarcomm, transformez-le en geste écologique et solidaire.

Grâce à votre geste, nous évitons que des appareils qui contiennent à la fois des métaux lourds et d'autres substances nuisibles pour l'environnement finissent à la poubelle. Acheminés dans les ateliers de Réalise, entreprise d'insertion professionnelle, les appareils sont triés et testés par des personnes peu qualifiées, qui participent ainsi à des stages de remise au travail.

70% des portables récupérés sont réutilisables et leur durée de vie peut



être doublée, voire triplée. Vendus sur le marché international, ils connaissent une nouvelle vie dans les pays à faible pouvoir d'achat et permettent l'accès à la communication mobile où les lignes fixes sont rares et coûteu-

ses. Les appareils qui ne fonctionnent plus sont, quant à eux, recyclés en Suisse dans le respect des normes environnementales.

Pour chaque portable récupéré, Solidarcomm permet de verser jusqu'à 5 francs à Terre des Hommes Suisse. Avec cet argent, l'association oeuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées dans 11 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud à travers près de 70 projets de développement.

Vous pouvez dès à présent aller le déposer à la réception de la Mairie de Vernier (Rue du Village 9) ou à la réception du Centre d'entretien de Vernier (Via Monnet 3).

Pour plus d'information, consultez www.solidarcomm.ch

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 9 juin

Métalliques : jeudi 11 juin

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi

ORGANIQUES mardi

Renseignements: Centre d'entretien 022 306 07 00.

Va y'avoir du sport...

aussi dans vos bibliothèques!

Le Sport est un médicament bio

L'intérêt majeur de ce livre est qu'il répertorie les sports à privilégier ou à éviter selon les pathologies et maladies. Il nous renseigne également sur les sports à conseiller selon l'âge (de l'enfant à l'adulte), des exercices illustrés à pratiquer régulièrement pour s'entretenir, des conseils diététiques, les façons de soigner les traumatismes dus au sport (crampes, courbatures,...) les abus et erreurs à éviter, etc.



Sport senior santé: le guide de la retraite sportive et active

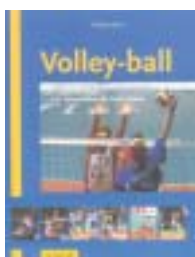
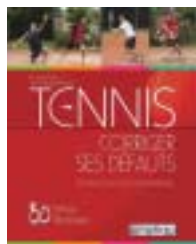
Activités sportives, exercices à pratiquer chez soi expliqués pas à pas, conseils de santé. D'autres sujets sont également abordés tels que la famille, les voyages, la culture, etc.



Tennis: corriger ses défauts

Alimentation du sportif: de la santé à la performance

Volley-ball: de l'apprentissage... à la compétition de haut niveau



Le Badminton: doublement simplifié

La Revanche

roman de John Grisham
Un joueur de football américain en bout de course se voit contraint d'accepter un engagement en Europe, dans une misérable équipe en Italie, à Parme. John Grisham change de registre et nous offre une comédie burlesque dans l'Italie des stades et des trattorias.



Outre des livres, les bibliothèques vous proposent également des DVD sur de nombreux sports.

Et dans le secteur jeunesse :

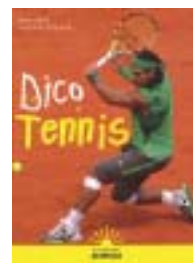
Les sports : pour répondre aux questions des enfants. Emilie Beaumont, Fleurus
Comment faisait-on du sport à la préhistoire? Comment les Chinois furent-ils les pre-



miers à jouer au football ? Une mine de renseignements les plus étonnants les uns que les autres. A partir de 6 ans

Le Dico du tennis.

Bruno Garay, Ed. De la Martinière
Quel est le joueur le plus technique? Nadal ou Federer? quel sont les gestes et les règles du jeu? Comment réussir une volée parfaite? Quel est le tournoi le plus difficile ? Dès 9 ans



Football: le grand guide des passionnés.

Martin Cloake, etc... Gallimard.
Guide essentiel pour vivre avec passion la fabuleuse aventure du foot. Vibrez grâce à des photos spectaculaires prises au cours de l'action. Avec des statistiques sur les joueurs et les équipes.



Prêts et inscriptions gratuits

Nouveaux horaires du bibliobus

Pour des raisons de planification et de gestion, la ville de Genève a modifié la présence du bibliobus au Lignon.

Le bus est désormais présent lundi tous les 15 jours de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30.

Prochains rendez-vous:

18 mai, 15 et 29 juin 2009.

Résidents des Libellules: devenez médiateur de quartier

En collaboration avec l'Association de quartier des Libellules, Monsieur Samuel Perriard (formateur) et le Service de l'action Sociale et des Solidarités, un projet de formation de médiateur de quartier légitimé est en train d'être mis en place.

Inspiré d'un programme semblable déjà en exercice dans le quartier d'Onex, le quartier des Libellules sera le lieu d'un projet novateur, participatif et créatif.

La planification du projet est la suivante :

- Présentation du projet par deux habitants, Manu Yankewitch et

Alexis Ongolo, travaillant déjà avec l'outil de la médiation **le mardi 19 mai 2009 de 18h30 à 19h30, suivie d'un apéro.**

- Une sensibilisation sur le sujet pour 50 habitants par Monsieur Samuel Perriard (formateur) **les 15 juin et 15 septembre 2009 de 18h30 à 21h30**, avec collation.
- Création et formation d'un groupe de 20 futurs médiateurs bénévoles pour intervenir sur le quartier dans les problèmes de voisinage. Les cours auront lieu d'octobre 2009 à février 2010.
- Mise en place de la structure et du fonctionnement dès avril 2010 avec le soutien du comité de pilotage du

projet, composé de commerçants et de professionnels du quartier.

La médiation, un processus de gestion des conflits.

- Pour dialoguer au lieu d'user de violence.
- Pour éviter les interventions lourdes et les procédures juridiques pour des problèmes mineurs et souvent relationnels.
- Pour faire participer les acteurs à la résolution de leur conflit.
- Pour rendre les personnes responsables et autonomes.

Centre de quartier des Libellules, rte de l'Usine-à-Gaz 10, 1219 Châteline.

Grandes chaleurs: faites jouer la solidarité !

Avec le printemps se profile l'espoir d'un bel été, mais aussi le spectre des grandes chaleurs. Les personnes âgées et isolées sont alors plus vulnérables, elles peuvent être en danger pendant ces périodes.

C'est pourquoi le Service de l'action sociale et des solidarités poursuit cette année sa mission de prévention de la canicule. Pour cela nous mettons sur pied une série d'actions destinées à stimuler la solidarité de tous les habitants envers les personnes à risque.

Vous verrez ainsi fleurir diverses informations dans les médias et sur le

site Internet de la commune de Vernier, ainsi que sous forme d'affiches.

Venez visiter nos stands !

Pour nous rapprocher de vous et répondre à vos questions, nous vous invitons à venir discuter avec nous des dangers de la canicule et des moyens de s'en protéger sur nos stands qui s'installeront de 14h à 18h :

- mercredi 3 juin à Vernier-Village, vers la COOP
- lundi 8 juin au Lignon, vers le centre commercial
- mercredi 10 juin aux Libellules, vers le 18-20 av. des Libellules
- mardi 16 juin à Châteline, vers la pharmacie

- mercredi 17 juin aux Avanchets, vers le centre commercial.

Ces stands d'information sont organisés avec le soutien de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et la collaboration des Agents de sécurité municipale.

Canicule = solidarité !

Si des périodes de fortes chaleurs voire de canicule devaient arriver, nous vous invitons à porter une attention particulière à vos proches, à vos voisins !

Pour toute information: Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70 du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h.



Vernier récompense de jeunes auteurs prometteurs

La proclamation des résultats et la remise des prix du concours Vernier Jeunes Auteurs 2009 ont eu lieu le samedi 25 avril dernier sur la scène du Grand café littéraire au Salon international du livre et de la presse à Geneva Palexpo.

La 13e édition de ce concours littéraire, destiné à encourager de jeunes auteurs domiciliés en Suisse romande, a rencontré un franc succès avec 52 textes acceptés.

13 Lauréats ont été récompensés dans deux genres "Nouvelles" et "Poésie", par catégorie d'âge, 16-20 ans et 21-25 ans.



Patrice Duret, Président du jury et Thierry Cerutti, Conseiller administratif de Vernier

PALMARES

Nouvelles 16-20 ans

Mention	Marie Piaget	Les Geneveys-sur-Coffrane / NE	Fuir pour oublier
Mention	Boris Gétaz	Monts-sur-Rolle / VD	Quelques notes de piano
2ème prix	Elena Cors	Genève	Sauvetage inattendu
1er prix	Elodie Glerum	Saint-Légier / VD	Brève solitude

Nouvelles 21-25 ans

2ème prix	Lancelot Perrenoud	Genève	Tropicana Hôtel
1er prix	Matthieu Ruf	Lausanne VD	Nager dans la lumière des phares

Poésie 16-20 ans

Mention	Delphine Bourgeois	St-Aubin-Sauges / NE	Au détour des étoiles il est une île
Mention	Nadia Studer	Courtelary / BE	Quelques rêves et un vitrail
2ème prix	Antoine Vuille	Areuse / NE	Une vague
1er prix	Adrien Glauser	Genève	Expérience de la poussière

Poésie 21-25 ans

Mention	Manon Widmer	Genève	Eclats
2ème prix	Lucie Kohler	Lausanne / VD	Stand bye
1er prix	Daniel Vuataz	Blonay / VD	Sous-titres

Le prix ont été remis par Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge de la culture de la Commune de Vernier en présence du jury, présidé par Patrice Duret, poète et éditeur (Ed. Le Miel de l'Ours), et également composé de Mousse Boulanger, Edmée Oyos, Sylvain Thévoz et Pierre Kipfer.

Les textes primés sont édités en deux recueils, réunis dans un coffret, disponible auprès du service de la culture de Vernier, tél. 022 306 07 80.

Photos © Frank Mentha



Elodie Glerum, premier prix dans la catégorie Nouvelles 16-20 ans



Daniel Vuataz, premier prix de la catégorie Poésie 21-25 ans

Vous êtes dans le milieu artistique et résidez sur la commune de Vernier?

Quel que soit votre domaine d'activité, que vous soyez peintre, musicien, écrivain, photographe, danseur, comédien, magicien, sculpteur... faites-vous connaître en nous faisant parvenir vos coordonnées complètes.

Grâce à cela notre administration sera en mesure de tenir un annuaire complet qui lui permettra de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Merci de faire parvenir ces informations à l'attention du :

service de la culture
case postale 520
1214 Vernier

ou à l'adresse électronique:
culture-information@vernier.ch



La mobilité sous toutes ses formes à Vernier

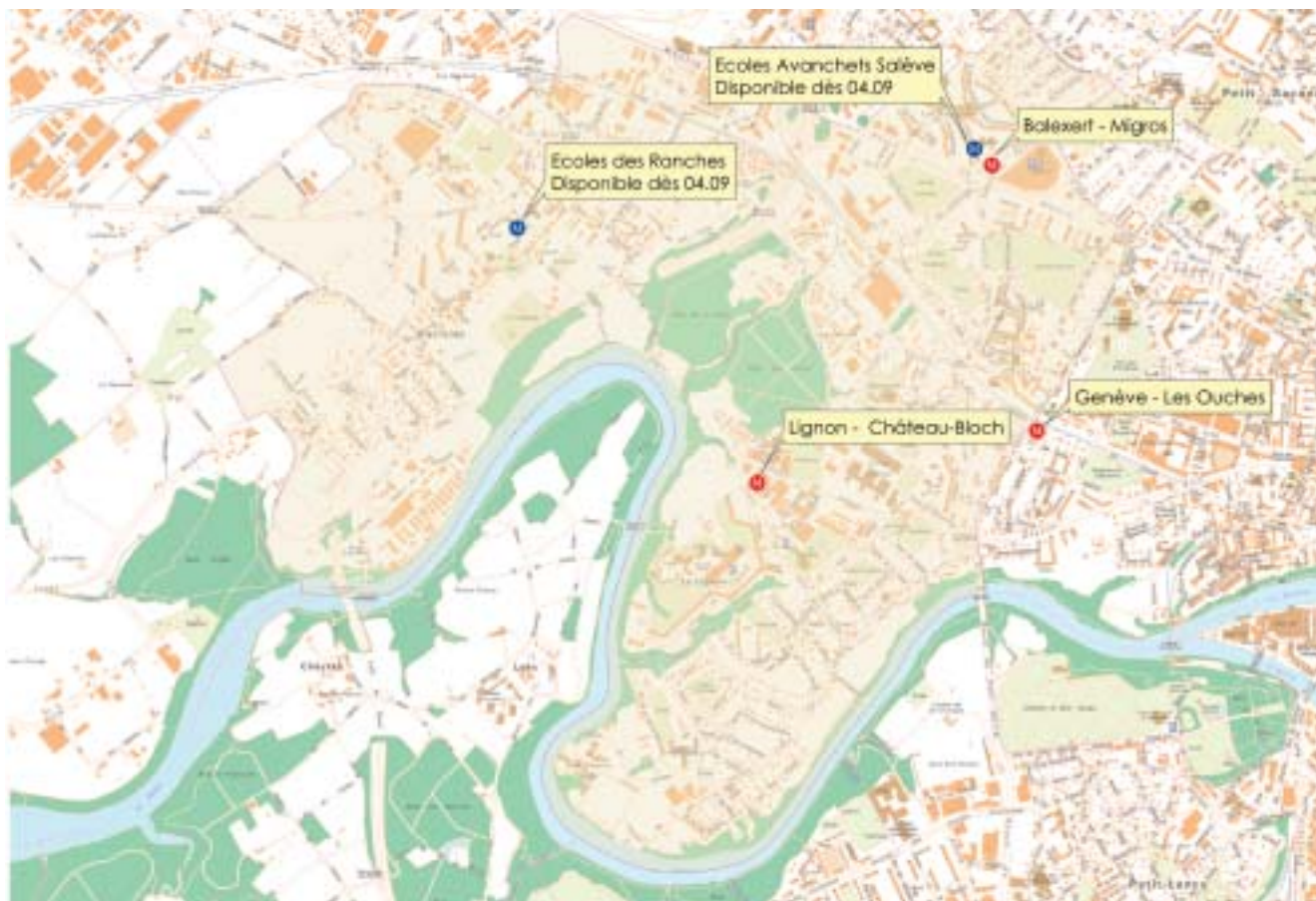
Le car-sharing ou partage du véhicule

Depuis fin avril la coopérative Mobility Car Sharing a installé en partenariat avec la commune deux nouveaux véhicules sur notre territoire (voir plan ci-dessous).

Ce sont désormais cinq véhicules Mobility qui sont à Vernier ou à proximité. Comment les utiliser ?

Tous les renseignements sont sur: <http://www.mobility.ch/>

Le service de la mobilité et du développement durable



Vernier Festival: stands ouverts aux sociétés communales

Les associations communales désirant occuper un stand en vue de promouvoir leurs activités, informer la population de leurs actions ou organiser une vente afin de récolter des fonds (hors alimentaire et boissons) peuvent obtenir un emplacement gratuit.

Les associations désirant vendre des boissons ou de l'alimentation ont la possibilité de louer un emplacement payant. Elles sont priées de prendre contact avec le service de la culture de la commune de Vernier, tél. 022 306 07 80, afin d'en connaître les modalités.

Découvrir des coins de nature aux portes de la ville



La ville de Vernier est trop souvent connue pour ses nuisances urbaines. Les autorités et le service des espaces verts souhaitent vous faire découvrir la commune sous un angle inhabituel.

Que vous soyez en famille ou individuellement, la Voie verte, vous offre la possibilité de vous promener ou de randonner librement en toute sécurité sur plus de dix kilomètres. Elle chemine à travers les parcs de la com-



mune et les rives du Rhône dans un paysage urbain, semi-urbain et naturel. Sur le parcours, des totems renseignent les promeneurs sur l'intérêt des parcs à visiter, la signalisation indique le temps nécessaire pour s'y rendre et la direction à prendre. Une jonction permet d'effectuer l'excursion en boucle ainsi, où que vous habitiez vous pouvez revenir à votre point de départ.

L'accès avec les transports publics est aisé, il est même possible avec les mouettes genevoises grâce au débarcadère de John-Branchu. Bancs et aires de pique-nique agrémentent la promenade sur toute sa longueur. Un plan du parcours est remis gratuitement aux réceptions de la mairie, du centre d'entretien et de la piscine du Lignon.

A l'occasion de l'inauguration de la Voie verte,

**le service des espaces verts
organise une marche populaire
le samedi 6 juin 2009,
inscription gratuite sur place
Départ à l'école de Vernier-place,
de 9h à 14h**

Des vestiaires et douches seront disponibles de 9h à 17h. Un ravitaillement est même prévu en cours de parcours. Que vous participiez en marchant (compter 3h) ou en courant, un prix de participation sera offert à chacun. Deux voyages seront même tirés au sort parmi les personnes ayant effectué l'ensemble du parcours. Sur le lieu de départ et d'arrivée une buvette sera ouverte de 9h à 15h avec possibilité de se restaurer de 11h30 à 15h.

Sports pour tous au Lignon

Samedi 13 et dimanche 14 juin 2009 vous aurez la possibilité de participer à des initiations organisées par les clubs sportifs qui proposeront également des démonstrations dans les disciplines suivantes :

aquagym, badminton, basket, boxe, danse, escrime, gymnastique enfantine générale, handball, haltérophilie, judo, karaté, kickboxing, mini-tennis, natation, pétanque, plongée, tennis de table, tchoukball et volley-ball.

Selon les horaires suivants :
samedi de 10h à 20h et
dimanche de 10h à 17h

mera les 2 journées, ainsi que la soirée du samedi

- Le minigolf sera ouvert durant les deux journées

**Nocturne le samedi soir !
L'enceinte de la piscine sera éclairée et les usagers auront la possibilité de nager jusqu'à 0h30.**

Durant ce week-end, l'entrée à la piscine et au minigolf, ainsi que les activités proposées sont gratuites

Plus tu es rapide, plus tes chances de te qualifier pour la finale suisse sont grandes. Là tu cours pour le titre de "Champion Migros Sprint 2009".

Les participants nés en 1994 et 1995 courent 80 m et ceux nés entre 1996 et 1999 courent 60 m.

Renseignements complémentaires sur www.migros-sprint.ch

Tu es le bienvenu, même si tu ne fais pas partie d'une société.

Pour cela, inscris-toi auprès de la personne de contact : Gabriel Vida, tél. 079 230 80 55 e-mail: vida@chc.ch, ou sur place entre 12h et 14h.

Tu dois donner les informations suivantes: Nom, prénom, adresse, année de naissance, fille ou garçon.



Photo © Honthaas Pictures

Egalement à votre disposition :

- Un baby-foot humain géré par les clubs de football de Vernier
- Rollers avec possibilité de faire du hockey, en collaboration avec la gendarmerie
- Vélos électriques pour essai
- Buvette avec petite restauration durant les deux jours
- L'orchestre " Jouez-Cool " qui ani-

Migros Sprint, finale cantonale samedi 13 juin 2009 dès 14h

De quoi s'agit-il?

Migros Sprint, est ouvert aux filles et les garçons nés entre 1999 et 1994. Il y a une catégorie par année de naissance. Filles et garçons ne courent pas ensemble et sont classés séparément.

Les cours d'été à la piscine du Lignon

Aquagym: des cours ont lieu du 24 juin au 26 août, le mercredi de 18h30 à 19h05.

Plongée: des cours, baptêmes et stages de plongée sont organisés de mai à fin août.

Renseignements:

Secrétariat du service des sports , tél. 022 306 07 70 (le matin)
Piscine du Lignon, route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon, bus 7-23-27-51

Bienvenue à l'Avanch'Épicerie

Depuis le 2 avril, les habitantes et les habitants du quartier des Avanchets ont la possibilité de faire livrer leurs courses à domicile, 6 jours sur 7 ! En effet, un partenariat entre la Ville de Vernier, la Migros et le Contrat de Quartier des Avanchets a permis de mettre sur pied une structure qui envoie des jeunes du quartier faire vos courses pour un montant dérisoire !

Comment ça marche ?

Le principe est simple: l'Avanch'Épicerie possède un catalogue d'une liste de produits fixes, auxquels vous pouvez ajouter à votre guise jusqu'à cinq denrées supplémentaires.

Pour la commande, deux solutions :

- soit vous passez à la cabane qui se trouve devant le centre commercial, durant les heures d'ouverture,
- soit vous passez commande par téléphone auprès du coordinateur au numéro 079 558 99 39.

Un jeune du quartier ira immédiatement faire vos courses !
Coût de la livraison : CHF 1.-- !

Horaires d'ouverture:

Lundi et mardi 17h - 18h
Mercredi 10h - 11h

Jeudi 19h - 20h
Vendredi 14h - 15h
Samedi 14h - 17h

Des questions? n'hésitez pas à les poser au Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.



Marko Bandler, responsable du service de l'action sociale présente les jeunes livreurs de l'Avanch'Épicerie.

Mardi 26 mai, tous les quartiers sont en fête

Depuis cinq ans, des centaines d'habitants de Vernier se donnent rendez-vous le dernier mardi du mois de mai pour faire connaissance et partager un moment de convivialité. C'est le principe de la **Fête des Voisins**.

Vous avez envie de mieux faire connaissance avec vos voisins? Vous voulez vivre un moment convivial avec eux? Vous souhaitez vous réunir pour échanger, améliorer votre cadre de vie quotidien? Alors la Fête des Voisins est le moment

idéal pour cela!

Tous les ménages de la commune recevront bientôt des cartes d'invitations et des affiches grâce auxquelles ils pourront facilement mettre sur pied ce rassemblement convivial. Le principe est facile : on décide d'organiser un buffet ou une verrée le mardi 26 mai. Il ne reste qu'à le communiquer à ses voisins. Chacun apporte ensuite à boire et à manger.

Comme chaque année, la commune met à disposition des tables et des bancs. Pour cela, il suffit de contacter

le Centre d'entretien de Vernier (tél. 022 306 07 00) et de réserver le matériel !

Si vous voulez des renseignements supplémentaires sur cette fête qui rassemble chaque année des millions de personnes à travers le monde, n'hésitez pas à contacter le Service de l'action sociale et des solidarités (1, rue du Village - 022 306 06 70).





Symbole du succès de Raiffeisen, l'ascenseur de la nouvelle agence de la rue du Mt-Blanc.

Croissance record de Raiffeisen à Genève

Les activités du troisième groupe bancaire du pays ont nettement plus progressé à Genève qu'ailleurs en Suisse.

Les six Banques Raiffeisen genevoises affichent un total de bilan de 3,4 milliards de francs, soit une progression sur un an de 39,2%! «Nos établissements coopératifs ont pu, grâce à leur modèle d'affaires solide et intelligible, accroître leur réputation de fiabilité et gagner la confiance de nombreux nouveaux clients», a commenté Pierre Guignard, le président de la Fédération genevoise des Banques Raiffeisen. L'afflux de fonds de la clientèle est en hausse de 43,6%. Dans le financement hypothécaire, la progression atteint 12,7% - alors que le marché hypothécaire

suisse n'a progressé que de 3,6%. En quête de sécurité, les clients ont privilégié l'épargne classique. Les dépôts de la clientèle ont pâti de la crise financière, leur volume diminuant de 12,7%. L'un des principaux défis pour les Banques Raiffeisen et leurs vingt points de vente est de prouver à chacun des nouveaux clients qu'il a fait le bon choix. Elles sont bien armées pour démontrer une fois de plus qu'elles sont proches, qu'elles connaissent les besoins de leurs clients et qu'elles leur offrent des conseils personnalisés compétents et des produits performants.

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

DÉPÔT - VENTE Atelier de retouches

Vêtements &
accessoires de marques

Mesdames,
Habillez-vous chic à des prix sympas
pour faire

La différence

Tél. 022 733 24 77

Ch. Moise-Duboule 3-5

1209 Petit-Saconnex



Notre conseil personnalisé: à l'image de la maison de vos rêves.

Avec Raiffeisen, vous réalisez plus rapidement votre rêve de devenir propriétaire de votre logement. Nos experts vous conseillent personnellement pour trouver la solution de financement qui vous convient et correspond à vos souhaits et à votre situation. Prenez dès aujourd'hui contact avec nous. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous !
0800 BANQUE
0800 226783

Banque Raiffeisen Genève Ouest
1214 Vernier
022 930 91 91
Agences à Satigny, Grand-Saconnex
www.raiffeisen.ch/geneveouest

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Le MCG se bat pour aider les chômeurs!

Le projet "Chômage: une autre vision" a été classé verticalement, sans être étudié, malgré nos efforts.

Certains partis s'opposent à l'aide aux personnes sans emploi. Pour nous, c'est tout simplement inconcevable.



La situation actuelle laissant présager un ralentissement des activités économiques et de probables licenciements en masse, le MCG, inquiet pour ses concitoyens verniolans, a proposé lors du dernier Conseil municipal une motion visant à promouvoir les actions de l'Association "Chômage, une autre vision", laquelle a développé un concept innovant, décomposé en plusieurs phases, qui vise à combattre plus efficacement le chômage passif en proposant d'autres voies inexplorées à ce jour.

Quelle ne fut pas notre surprise de voir des élus prônant l'ouverture se lancer dans une vendetta laissant place à tous les coups, même les plus bas, afin de s'assurer que cette motion ne soit surtout pas examinée en commission! Tant et si bien qu'un socialiste s'est même livré à un triste exercice de contre-argumentation mesquin, emprunt d'un esprit moqueur à l'encontre de l'Association "Chômage : une autre vision", méprisant ainsi tout un travail mais surtout les personnes.

Ladite motion a été "classée verticalement" en séance plénière par l'ensemble des conseillers municipaux socialistes en tête, appuyés par les libéraux et quelques verts... Devons-nous comprendre que la politique à mener dans le social est l'apanage d'un seul groupe politique qui prétend et espère détenir l'exclusivité de la défense des aspects sociaux de notre commune, favorisant ainsi un lobby qui n'encourage aucune autre idée... que les siennes! En effet, dans le casse-tête du chômage, LA solution n'existe pas. Il va falloir explorer plusieurs pistes et les diversifier si nous voulons faire face à ce défi. Nos chômeurs actuels et en devenir apprécieront certainement à sa juste valeur un tel comportement dénué de "sensibilité sociale"...!

Pensez-vous que le système en place actuellement est si efficace pour ne pas avoir besoin de complément ou d'appui d'autres projets? N'en déplaise à certains, Vernier n'en demeure pas moins la commune détenant la triste palme d'or du plus haut taux de chômage de notre Canton. Cherchez l'erreur...

Eh oui, paradoxalement et malgré cette politique auto-satisfaisante, notre commune compte 1049 chômeurs et 409 demandeurs d'emploi soit un total de 1458 personnes.

Merci les socialistes et comme diraient certains, tant pis pour nos demandeurs d'emplois verniolans !

Le MCG continuera à défendre les intérêts de ses concitoyens et à vous rendre des comptes, en soutenant toutes les actions qui permettent d'œuvrer efficacement pour améliorer le bien-être des verniolans et émanant également d'autres groupes politiques, ceci dans un souci permanent de tendre à une efficacité qui trouve ses sources principalement dans la synergie des idées.

Nous vous informons que suite aux pétitions et postulats déposés au mois de mai 2008 et soutenus très activement par le MCG, les problématiques du giratoire, ainsi que des passages pour piétons à l'entrée du Lignon devraient être réglées par des aménagements mis en place prochainement.

Le Conseil Administratif Populaire continue.
Agendez vos prochains rendez avec les élus du MCG:
Lundi 25 mai 2009 à 19h00 à l'Auberge de Châtelaine
Lundi 15 juin 2009 à 19h00 au Café Bellevue, sis à Vernier-village

Notre ligne restera toujours la même :
Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition: mcg-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Fabienne, votre coiffeuse
des Avanchets
vous accueille au salon de coiffure
marcel martinez
40, ch. des Coudriers
(angle ch. Colladon à 20 m de la Mosquée)
Petit-Saconnex – tél. 022 798 28 70

20% de réduction
vous seront offerts
pour votre première visite



Du 3 au 7 juin 2009
Tout Genève vibre
au rythme du
développement durable

DECOUVRIR, SE DIVERTIR,
PARTICIPER
DU MERCREDI AU DIMANCHE
DE NOMBREUX LIEUX A EXPLORER

Plus de 40 événements proposés
par plus de 100 partenaires:
communes, associations, services publics,
entreprises, écoles, ONG, OI.

Fêtes, balades-découverte,
rallyes mobilité douce, conférence-débats,
expositions, activités pour enfants,
films, marché du territoire, portes ouvertes...

Programme complet:
www.ge.ch/festivalDD09

Annonces

A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonces
sans but commercial.

Fax 022 306 06 21
Tél. 022 306 06 22
culture-information@vernier.ch

A vendre

- Mixer Kenwood Chef Titan avec options, état neuf, prix à discuter. Tél. 079 531 91 10.
- 3 malles en osier CHF 50.-, sommier 90/200 CHF 50.-, table basse CHF 50.-, chambre de jeune décor hêtre bleu CHF 200.-. Tél. 022 341 21 85 ou 076 307 11 36.

A votre service

- Je suis maman de jour agréée à la Protection de la jeunesse de Vernier, je cherche à garder enfants à partir de la rentrée scolaire 2009. Horaire disponible de 7h à 16h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi. Prix CHF 5.-/h + repas en fonction de l'âge des enfants.. Covini Valérie 022 341 31 65
- Dame portugaise est à votre disposition pour tous travaux de couture. Tél. 022 796 86 40.
- La Société coopérative du congélateur d'Aire-Grandchamp avise qu'il reste encore des cases à louer, les 100 litres au prix de CHF 50.-- par an. Le congélateur collectif est situé au chemin du Renard. Si vous êtes intéressés veuillez contacter Mme Fuglister au 022 796 57 47 le soir de préférence.



ELECTRICITÉ TÉLÉPHONE
AUDIO-VISUEL
CABLAGE INFORMATIQUE

Service 24h/24h

7, chemin Delay
1214 Vernier
Tél. 022 341 47 57
Fax 022 341 47 58
newelec@bluewin.ch

NOS TARIFS PUBLICITAIRES

1/12	page	CHF	110.-
2/12	page	CHF	220.-
1/4	page	CHF	300.-
1/4	page 3ème de couverture	CHF	330.-
1/3	page	CHF	400.-
1/2	page	CHF	560.-
1/2	page 3ème de couverture	CHF	600.-
1	page	CHF	1000.-
1	page 3ème de couverture	CHF	1200.-

ES Vernier Basket

8ème Tournoi International Vétérans
20 équipes / 3 terrains



Samedi 13 juin 2009
de 9h00 à 18h00

Centre sportif du Bois-des-Frères

Buvette / Restauration / Tombola

LIBÉRAL

POST TENEBRAS SOLAIRE

UNE POLITIQUE ÉCOLOGISTE DANS LA DURÉE

CONFERENCE-DEBAT SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES**Jeudi 28 mai à 20h30**

Ecole des Ranches à Vernier-Village

Une soirée thématique proposée par:

L'ASSOCIATION LIBERALE DE VERNIER**Les intervenants****Gérard FATIO**
Ancien Président des SIG**Jean-François BOUVIER**
Président de la commission
de l'environnement du PLG**Nicolas BONNET**
Viticulteur réalisateur de la
plus grande cité solaire 0%
CO2 de Suisse**Isabel ROCHAT**
Candidate libérale au
Conseil d'État, Conseillère
administrative de Thônex**Energies renouvelables:**
une décision incontournable.**L'entreprise privée et l'écologie**
font très bon ménage.**L'initiative privée:**
une cité solaire à Satigny**La volonté politique:**
frein ou accélérateur?

L'animateur : Philippe Carasso

VENEZ NOMBREUX POUR VOUS INFORMER ET VOUS EXPRIMER

Entrée libre, verrée offerte par l'Association libérale de Vernier

LA POSITION DES LIBERAUX

Cette soirée est une expression de la volonté déclarée des libéraux d'affirmer leur engagement en matière d'environnement et de ne pas faire de l'écologie un argument électoral de façade. Elle affirme aussi la volonté des libéraux d'engager la commune de Vernier dans la voie des énergies renouvelables.

Le groupe libéral est convaincu que l'initiative privée, la responsabilité individuelle et un cadre politique incitatif

permettent de généraliser ces nouvelles formes d'énergie. Le groupe libéral, soucieux de la qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans, s'engage à tout mettre en œuvre pour transmettre aux générations futures une société et une commune où il fait bon vivre.

Pour le groupe libéral :

Monique Mattenberger et Pierre Ronget

LES LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



Pour une véritable politique d'accueil de la Petite enfance!

Trouver une place d'accueil de jour pour un bébé ou un enfant en bas âge relève aujourd'hui du parcours du combattant. Trop souvent, les parents n'ont pas de véritable choix et doivent se contenter d'une solution boiteuse. Aujourd'hui, on estime qu'une demande sur deux ne trouve pas de solutions répondant aux réels besoins des familles. Cette situation, qui impose aux parents de jongler entre leurs activités professionnelles et familiales, a des conséquences encore durables sur les projets professionnels des femmes et ne permet pas à la famille d'élever sereinement ses enfants.

Certaines communes ont fait des efforts importants mais il reste encore beaucoup à faire. La situation actuelle engendre une inégalité de prestations, selon le lieu d'habitation dans le canton de Genève. Cela doit cesser ! C'est pourquoi nous proposons cette initiative constitutionnelle aujourd'hui.

Objectifs de l'initiative

- Inscrire dans la constitution la nécessité de répondre aux besoins de places d'accueil pour les enfants en âge préscolaire. Actuellement la constitution est muette sur la petite enfance !
- Inscrire clairement la répartition des tâches communales et cantonales concernant l'accueil d'enfants en âge préscolaire. C'est aux communes de prévoir, après analyse, un nombre suffisant et adéquat de places : crèches, jardins d'enfants, "mamans" ou "papas" de jour. L'État continuera à exercer le contrôle des normes d'encadrement, de sécurité et, le cas échéant, rappellera à son devoir une commune qui n'aurait pas créé de places en suffisance.

Avantages de l'initiative

- Créer un droit à une place d'accueil de jour
- Créer une obligation pour les communes de répondre aux besoins des familles de manière adéquate
- Donner aux parents un réel choix de modes de garde
- Mieux concilier vie familiale et professionnelle
- Consacrer une réelle égalité entre femme et homme

- Favoriser le développement des enfants par un mode de garde stable et professionnel
- Permettre aux parents et aux enfants de s'intégrer dans leur quartier
- Créer des places de travail.

Financement

Le financement sera assuré par les communes, qui bénéficient pour la plupart d'une situation financière saine ; pour les autres, la nouvelle péréquation financière intercommunale prévoit une aide à l'attention des communes moins aisées. Celles qui le souhaitent pourront se regrouper pour mener ensemble un projet.

Mais l'accueil des enfants en âge préscolaire, ce n'est pas seulement un coût financier, c'est surtout un gain. En effet, une étude de la Conférence latine des déléguées à l'égalité a démontré que l'accueil de jour est rentable, c'est au contraire son absence qui coûte. Pour un franc investi dans ce secteur, en moyenne trois francs reviennent aux résidents du canton et un franc aux collectivités publiques (communes, Etat).

Initiative populaire

www.initiative-petite-enfance.org

Aidez-nous à récolter les 1000 signatures nécessaires en faisant circuler la feuille de signatures téléchargeable ci-dessus. Nous avons besoin de votre aide.

Le délai pour la récolte des signatures est le 15 juin 2009.

«La récente disparition de notre ami Georges Krebs laisse un vide douloureux au sein des Verts de Vernier. Personnalité attachante et Verniolan de toujours, il aimait et connaissait sa commune comme nul autre. Son engagement pour l'écologie et son incomparable expérience nous manquent et manqueront à la commune dont il présidait l'Observatoire pour le développement durable.»



Merci de renvoyer cette feuille, même partiellement remplie, dès que possible et au plus tard, le 15 juin 2009 à l'adresse indiquée ci-dessous.

Initiative populaire cantonale

Pour une véritable politique d'accueil de la Petite enfance!

Les soussigné-e-s, électrices et électeurs dans le canton de Genève, en application de l'article 65A de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 93 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, appuient la présente initiative de révision partielle de la constitution, ayant la teneur suivante:

Article unique

La Constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847 [A 2 00], est modifiée comme suit :

Titre XF Accueil de la Petite enfance (nouveau)

Article 160G

1 Principe

Chaque enfant en âge préscolaire a droit à une place d'accueil de jour.

Subsidiairement à la famille, l'Etat et les communes sont tenus de réaliser ce droit dans le respect du choix du mode de garde voulu par les parents.

2 Moyens

A Dans le but de créer des conditions favorables aux familles, les communes, avec l'appui de l'Etat, analysent les besoins, planifient et concrétisent la mise en œuvre des dispositifs d'accueil de jour.

B L'Etat est chargé de la surveillance de l'ensemble des structures d'accueil de jour. Il apporte son soutien pour la création et l'exploitation des places d'accueil de jour.

3 Mise en œuvre

A Les communes ou groupements de communes créent et maintiennent des places d'accueil de jour répondant à la demande dans les différents modes de garde pour les enfants en âge préscolaire.

B Les communes ou groupements de communes assurent le financement après déduction de la participation des parents et d'éventuelles autres recettes.

C Les communes ou groupements de communes peuvent déléguer cette tâche aux associations ou fondations autorisées à exercer cette activité.

4 Délai

Dès l'acceptation par les électrices et électeurs de la présente initiative, l'Etat s'assure que les communes ou groupements de communes remplissent les exigences constitutionnelles en matière d'accueil de la Petite enfance dans un délai de cinq ans.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi seront annulées (art. 87, lettre b et art. 103, lettre d. de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

Nom (majuscule)	Prénom (usuel)	Année de naissance	Canton d'origine	Commune électorale	Adresse	Signature

NB: Les électrices et électeurs âgés de 18 ans de nationalité suisse et résidant dans le canton, de communes différentes, peuvent signer sur la même feuille. La signature des personnes qui signent cette initiative et dont les informations requises sont incorrectes, sera invalidée.

Le service des votations et élections certifie la validité de _____ signatures.

Genève, le _____ Le contrôleur : _____

Le retrait total ou partiel de l'initiative peut être décidé à la majorité des électrices et électeurs suivants: Thierry APOTHELOZ, Conseiller administratif, avenue du Lignon 38, 1219 Le Lignon - François BAERTSCH, Conseiller administratif, chemin du Gué 33, 1213 Petit-Lancy - Mathilde CAPTYN, Députée, rue des Gares 9, 1201 Genève - Monique BOGET, Conseillère administrative, chemin des Feuillus 12, 1217 Meyrin - Carole-Anne KAST, Conseillère administrative, chemin François-Chavaz 3, 1213 Onex - Michèle KÖNZLER, Députée, chemin Désiré 6, 1203 Genève - René LONGET, Conseiller administratif, chemin des Verjus, 90b, 1212 Grand-Lancy - Anne MAHRER, Députée, rue de Frémis 61, 1241 Puplinge - Philippe POGET, Conseiller administratif, chemin de Merdissel 24, 1242 Satigny - Véronique PURRO, Députée, avenue Hémest, Hentrich 3bis, 1207 Genève.

Vous trouverez l'exposé des motifs et d'autres formulaires sur le site :

www.ps-vernier.ch

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, Av. de Crozet 42 - 1219 CHATELAINE - 022 796 73 21

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Nous nous réjouissons de votre visite!

- *Boucherie, charcuterie du Lignon*
- *Boutique Cadeaux*
- *Brasserie du Lignon*
- *Ciné Caffé Vidéo Club*
- *Coop*
- *Cordonnerie talons clés minute*
- *Epicerie-cave à vin Churrasqueira*
- *Expansion Assurances*
- *Kebab du Lignon*
- *La Poste*
- *Restaurant Le Sporting*
- *Lignon Coiffure*
- *Migros*
- *Naville*
- *Océane Mode*
- *Pharmacie du Lignon*
- *Pressing du Lignon*
- *Re-cycles*
- *Tea-Room Allenbach*

**Le restaurant LE SPORTING
du Centre commercial
du Lignon
a réouvert
depuis le 27 avril 2009**





Association de Vernier

Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

L'Office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN) à Vernier, hérésie ou bienfait?

Le 27 janvier 2009, dans une réaction épidermique, le Conseil municipal de Vernier s'est déclaré opposé à l'OCAN à Vernier, sans le moindre projet, sans la moindre analyse.

Dans la précédente édition de ce journal, nous faisons part de notre scepticisme sur des projets à haute valeur ajoutée pour les parcelles du lieu-dit les Communs en raison des nuisances aéroportuaires.

Las, la réalité nous rattrape : un premier dépôt de voitures usagées et de matériel de chantier s'est installé dans cette zone ! Précisément ce que plus personne ne veut à Vernier.

Finalement est-ce que cette zone n'aurait pas mieux convenu à l'OCAN ?

Un tel équipement public est générateur d'une raisonnable valeur ajoutée et créateur de réelles recettes fiscales. Surtout, il aurait contraint l'Etat de Genève à développer des équipements routiers et des infrastructures de transport publics performants pour y accéder et dont bénéficierait notre population.

Aujourd'hui, le constat est amer : un dépôt de plus ! A quand les suivants ?

La vitalité du PDC Vernier

Le 3 avril 2009 a eu lieu notre Assemblée générale en présence de Mme Josefa Vera Garcia, Présidente du Partido Popular Español (PPES GINEBRA), Mme Sonia Gatti, Secrétaire générale du PDC cantonal, ainsi que de plusieurs candidats Démocrates-chrétiens aux prochaines élections du Grand Conseil, notamment Mme Lumturi HOTJANI habitante du quartier des Avanchets.

Lors de cette Assemblée générale, notre association s'est dotée d'une nouvelle organisation structurelle et d'un comité composé de 10 membres actifs, présidé dorénavant par le soussigné de droite.

Notre but avoué fortifier notre action politique communale à la veille des prochaines échéances électorales de

l'automne 2009 et du printemps de 2011.

Nous nous réunirons dorénavant dans les nouveaux locaux du Centre de quartier de Poussy, chemin de Sales à Vernier, pour nos traditionnels caucus, chaque jeudi précédant les Conseils municipaux. Vous y serez toujours les bienvenus.

Nous nous réjouissons de lire vos réactions sur notre site internet.

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Pierre Terry
Président
p.terry@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Apprendre la musique avec la fanfare municipale

Vous souhaitez que votre enfant apprenne la musique avec des professeurs diplômés du Conservatoire mais sans devoir vous déplacer en ville ? Alors inscrivez-le à un cours de solfège et d'instrument à l'Ecole de Musique de la Fanfare municipale de Vernier.

Dès le 7 septembre 2009, les cours suivants seront donnés, dans votre commune, à la rue du Village, à l'école des Ranches I et au local de la fanfare, ch. de Poussy :

- Trombone, trompette, saxophone, clarinette, flûte, batterie, percussions
- Piano, violon, chant (dès 15 ans)

- Solfège, rythmique
- Choeur d'enfants (nouveau : préparation Concert Victoria-Hall du 29 mai 2010)
- FunPhare (ensemble instrumental de jeunes)

Votre enfant pourra débiter l'apprentissage d'un instrument en même temps que ses cours de solfège. Dès la 3e ou 4e année, selon ses progrès, il entrera dans la formation musicale des jeunes, la FunPhare, afin de pouvoir jouer avec d'autres camarades. La FunPhare est également ouverte à tous les jeunes qui le souhaitent. Par la suite, l'élève pourra alors intégrer la fanfare municipale.

Renseignements et inscriptions :

Madeleine SURGET
administratrice
tél. 022 752 20 59,
email mad.surget@sunrise.ch

Prix annuel des cours :

Solfège, rythmique, chœur CHF 400.-;
Instruments de fanfare, cours individuel : 1ère année CHF 700.-/ suivantes CHF 1'000.-;
Piano, violon, chant, cours individuel dès CHF 1225.-
Cours individuel pour adultes dès CHF 1225.-.

Possibilité de louer un instrument.

La fête aux Avanchets



Samedi 16 mai 2009 dès 13h
sur l'esplanade du centre commercial des Avanchets

Accueillis par les associations et les habitants qui représentent notre quartier, vous pourrez: visiter nos stands, boire, manger, danser, ren-

contrer vos voisins en musiques diverses et variées, sous une tente artisanale.

Barbecue à votre disposition, amenez vos grillades !

De 18h à 20h : SURPRISES

L'école d'Aire fête ses 50 ans

SAMEDI 20 JUIN 2009
de 12h à 23 h
dans le préau de l'école
partie officielle à 16h30

Animations, stands de nourriture, buvette, exposition d'archives, musique, disco (dès 20h)

Nous vous attendons nombreux !



L'épicerie solidaire peut compter sur ses bénévoles



© Honthaas Pictures

Jeudi 26 mars, 18h. L'épicerie solidaire, située 160 route d'Aire, accueille les derniers bénéficiaires avant la fermeture, un couple et son nourrisson, venus s'approvisionner en légumes, en fruits et en couches. Ce soir-là, l'ambiance est particulièrement joyeuse. Un événement à fêter? Non, les treize bénévoles de l'épicerie, soit l'équipe au complet, sont tout simplement heureux de se retrouver pour leur réunion mensuelle. Pendant une heure, ils échangent sur ce qu'ils ont vécu lors des permanences et s'inscrivent pour les prochaines selon leur disponibilité. «Ils sont assidus et très impliqués», constate avec bonheur Jocelyne Carasso, l'une des deux responsables de l'épicerie solidaire de Vernier avec Philippe Noverraz. Gilbert, Angela, Hélène, Paula, Micheline, Antonio, Samuel, Elisabeth, Laura, Jacqueline, Gertrude, Nicole et Laurence. Tous ces bénévoles donnant deux heures de leur temps cha-

que jeudi méritent d'être cités. "C'est un super groupe depuis le départ, très homogène, souligne l'assistante sociale. Nous les avons associés au projet six mois avant l'ouverture de l'épicerie afin qu'ils se sentent partie prenante dès le début." En guise de formation, les bénévoles ont visité l'épicerie solidaire du Grand-Lancy ainsi que les locaux de l'association Partage, centrale alimentaire qui approvisionne l'épicerie verniolane. Après six mois d'activité, l'équipe a trouvé son rythme de croisière. Le jeudi matin, ce sont surtout les hommes, Samuel, Antonio et Gilbert qui se chargent d'aller chercher les marchandises à Partage. Puis, une équipe de trois personnes prend le relais pour disposer les produits sur les tables et dans les rayons et distribuer les vivres à partir de 14h. A 16h, une autre équipe assure la dernière tranche horaire jusqu'à 18h. Lorsqu'on leur demande les raisons de leur engage-

ment, les bénévoles- majoritairement des retraités- citent spontanément le plaisir de donner du bonheur aux gens et de leur rendre service. Gilbert estime "que lorsque l'on a eu la chance d'avoir une vie professionnelle bien remplie qui nous a permis de bien vivre, il faut renvoyer l'ascenseur."

Mais pour être bénévole à l'épicerie, certaines qualités s'avèrent fondamentales. "Il faut avoir le sourire et ne jamais émettre de jugement", témoigne Laura. "Faire sentir qu'il n'y a aucune différence entre celui qui donne et celui qui reçoit", insiste Paula. En effet, l'échange est bien là. "Cet après-midi, une dame nous a apporté une spécialité de son pays, confirme Elisabeth. Il nous arrive même d'échanger des recettes."

Créer un atelier cuisine est l'un des prochains objectifs des travailleurs sociaux et des bénévoles. " Ce serait un bon moyen de faire goûter certains légumes aux bénéficiaires. Mais aussi de leur apprendre à les préparer afin de diversifier leur alimentation et de cuisiner moins cher". Une fois de plus, les bénévoles sont partants!

Elise Jacqueson

Nous recherchons quelques bénévoles pour compléter l'équipe dynamique de l'épicerie solidaire. Vous êtes jeunes ou moins jeunes, vous avez du temps de libre et souhaitez participer à renforcer notre équipe, contactez-nous au 022 306 06 70.

Deux bénévoles nous livrent leur vision de l'engagement

Interview de Simone Burnod et Rosario Cicco, deux membres actifs au sein du groupe de bénévoles de Vernier "BénéVernier".



Quelles sont les motivations qui vous poussent à faire du Bénévolat ?

Simone: j'aime et j'ai besoin des contacts avec autrui. Au sein de BénéVernier, je me sens utile en aidant ceux qui en ont besoin tout en passant du bon temps. Pour moi, c'est un échange positif à 100% !

Rosario: j'ai toujours aimé donner en faisant du bénévolat. J'ai souhaité offrir un peu de mon temps libre pour des coups de mains en devenant membre de BénéVernier.

Comment avez vous entendu parler de BénéVernier ?

Simone et Rosario: nous avons pris connaissance des activités de BénéVernier par le biais d'un encart dans le journal communal "Actualités Vernier".

Pourquoi avoir choisi BénéVernier ?

Simone: j'ai toujours été très active dans le bénévolat notamment dans d'autres organismes tels que "Médecins sans frontières" depuis plus de

25 ans. J'habite Vernier-Village et j'ai voulu m'investir dans ma Commune.

Rosario: j'ai longtemps œuvré dans d'autres associations comme "Les colis du cœur". Vernier, c'est l'endroit où je vis depuis 1972, j'ai voulu développer, en devenant membre de BénéVernier, un bénévolat de proximité.

Que vous rapporte votre action au sein de BénéVernier ?

Simone: mon action au sein de BénéVernier me permet, entre autres, de nouer des échanges forts avec autrui, ainsi qu'un sentiment d'utilité.

Rosario: cela m'a permis notamment de développer de nouvelles connaissances avec les autres bénévoles et les bénéficiaires.

Qu'avez-vous découvert en devenant membre de BénéVernier ?

Simone: j'y ai découvert une belle solidarité entre les membres bénévoles et les bénéficiaires particulièrement au sein du "groupe repas" où nous proposons des moments conviviaux et de partage. Quand je ne peux pas m'y rendre j'en suis malade !

Rosario : à travers le travail effectué lors de la permanence, j'ai pu découvrir certaines réalités avec la population et notamment avec les personnes âgées avec lesquelles j'ai de nombreux contacts lors de la tenue des permanences.

Etre bénévole, permet-il de s'épanouir personnellement?

Simone: oui, pour toutes les raisons que j'ai citées précédemment. Je compte m'y investir encore longtemps!

Rosario: oui énormément, notamment pour les contacts avec les autres bénévoles et les personnes accompagnées.

Votre action au sein de BénéVernier vous prend-t-elle beaucoup de temps?

Simone: non, mon action ne me prive pas de mes autres activités. Par contre, quand je m'engage, je me dois d'être présente !

Rosario: BénéVernier ne me charge pas, c'est à nous de fixer nos limites; pour moi le bénévolat doit rester un plaisir !

Avez-vous quelque chose à ajouter?

Simone: BénéVernier : C'est que du bonheur !

Rosario: Vive BénéVernier !

Propos recueillis par Michel De Bondt, coordinateur de la permanence de BénéVernier, et Thomas Savary, travailleur social au service de l'action sociale et des solidarités.

Des questions sur BénéVernier? N'hésitez pas à joindre le service de l'action sociale et des solidarités au 022 306 06 70 !

Le Tour pédestre du Canton fait étape à Vernier

L'envie de refaire plaisir à la population d'Aire-Le Lignon en organisant, sous vos fenêtres, la 3^{ème} étape du tour pédestre du canton de Genève 2009 réunissant près de 2000 coureurs mercredi 10 juin 2009 nous a motivés pour accepter son organisation.

Rappelez-vous, en 1998 et 2001 déjà, nous avons organisé une étape du Tour dans notre région avec le soutien de la société de gymnastique d'Aire-Le Lignon et de la Commune de Vernier. La Télévision communale (Canal 29) a d'ailleurs fait un film de cette course (DVD pour 5.- à votre disposition). Elle sera de nouveau présente pour filmer ce cortège de coureurs à travers le Lignon, les villas d'Aire et la forêt du Bois-des-Frères.

L'organisation du Tour pédestre est pilotée par un comité, lequel, chaque année, recherche des organisateurs pour les différentes étapes. Il faut donc, tous les ans trouver quatre sociétés organisatrices et la collaboration des communes. Un facteur déterminant pour accepter la prise en charge d'une manifestation de cette envergure était la participation de la Commune de Vernier, sans laquelle il est impossible de remplir le cahier de charges. Comme par le passé, vu le succès enregistré auprès des coureurs et de la population, le conseil administratif de Vernier nous a garanti le soutien de la Commune et de ses services (voirie, service des sports, sécurité municipale, sapeurs pompiers, sauveteurs auxiliaires et sama-



ritains). Nous leur disons déjà un très grand merci pour leur dévouement et leur engagement car c'est bien grâce à eux que cette journée va pouvoir être une réussite.

Le parcours de 8.5 km commence au centre sportif du Bois-des-Frères, mis généreusement à disposition par la ville de Genève. Après un tour dans le Bois des Frères, il traverse le Lignon par les écoles et le centre commercial avant de sillonner la presqu'île d'Aire. Au retour, les coureurs visiteront une

fois encore la cité avant de retourner à leur point de départ.

Cette fête ne peut avoir du succès que si nous pouvons compter sur la compréhension de la population. Les contraintes de sécurité de cette course qui va durer environ 25 minutes pour les champions et 1h15 pour les amateurs vont occasionner quelques perturbations, mais tout sera mis en œuvre pour en limiter les effets. La population concernée sera informée le moment voulu, ceci afin que chacun puisse prendre ses dispositions en cas de besoin. Merci aux détenteurs de chiens de tenir en laisse ce jour-là leurs fidèles compagnons, ceci pour éviter tout risque d'accident.

Si vous avez envie de fraterniser avec les coureurs, venez boire un verre à la buvette du centre sportif du Bois-des-Frères, elle est ouverte à tous et vous y trouverez de quoi vous restaurer. Nous remercions également la Police de Blandonnet, les Services industriels de Genève, Implenia, le Comité central du Lignon, la société de gymnastique d'Aire-Le Lignon et tous les bénévoles, commissaires de course, aides, sans qui la réalisation d'un tel projet n'aurait pas été possible.

Que vous soyez une fois encore enchantés par le cortège des coureurs à travers notre Cité, que la course soit une fête pour les participants, sont notre motivation et notre objectif pour mener à bien cette édition 2009.

Ernest Greiner & Blaise Monnier

Que feront vos enfants pendant les vacances d'été?

Nous vous proposons notre Centre Aéré d'été de la Commune de Vernier, pour des enfants de 4 à 12 ans, qui se présente comme une colonie journalière: les enfants partent le matin et rentrent le soir, du lundi au vendredi (inclus), durant les 8 semaines de vacances d'été, du 29 juin au 21 août 2009.

Le Centre Aéré est une organisation particulièrement adaptée aux enfants qui, ainsi, ne perdent pas le contact avec le milieu familial.

Il se compose de deux camps (Sézegnin et Evaux) afin d'adapter les activités aux besoins créateurs des enfants en fonction de leur âge.

L'encadrement est assuré par des animateurs/trices professionnels et par des équipes de moniteurs/trices formées. L'organisation et l'animation du Centre Aéré sont gérées par les Maisons de Quartier d'Aire-Le Lignon et des Avanchets.

Les enfants sont inscrits à la semaine. En aucun cas nous ne prenons des enfants à la journée. Nous n'accep-

tons pas les enfants au-delà de cinq semaines.

Les formulaires d'inscriptions sont notamment disponibles à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, à la Maison de Quartier des Avanchets, à la Mairie et au Service Social de Vernier.

Centre Aéré de Vernier,
12bis chemin Nicolas Bogueret,
1219 Aire, tél. 022 970 06 93,
fax 022 970 06 91,
<http://centreaere.mqal.ch>

Café-Contact

Celui-ci aura lieu le mercredi **27 mai 2009 de 9h à 10h30**, au Centre de Quartier de Châtelaine-Balexert, au 31 avenue de Crozet - 1219 Châtelaine.

Il aura pour thème:
« Le Service de l'Action Sociale et des Solidarités se présente ».

Ce Café-Contact est ouvert à tous les habitants de Châtelaine-Balexert.

Le café, le thé et les croissants sont offerts...

Renseignements:
service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70

Concours de Jass

Le CAD et le club des aînés de Châtelaine-Balexert organisent un grand concours de Jass (chibre ou atout imposé) ouvert à tous les clubs d'aînés et associations de seniors de Genève.

Le mardi 16 juin 2009 à 13h30
au Cad, route de la chapelle 22 au Grand-Lancy.

Ambiance de fête, superbes lots.
Inscriptions indispensables et limitées au 022 420 42 80, jusqu'au 8 juin 2009.

Participation CHF 5.- par équipe.
Restauration: possibilité d'amener vos grillades (grills à disposition) accompagnements et apéro offerts dès 11h30.
www.cad-ge.ch

Boutique 2000 "du déjà porté"

Le lieu où vous trouverez des vêtements, à bas prix, toutes tailles, pour dames, filles et garçons.



Dépôt et vente:

Chaque lundi de 14h à 17h, le 1er lundi du mois de 14h à 19h, jeudi de 15h30 à 18h (vente seule), sauf vacances scolaires et jours fériés.
tél. 022 796 61 64
tél. 022 796 59 12

Où nous trouver: rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon, parking au du Centre Commercial du Lignon, bus : 7, 23, 27 ou 51 - arrêt Cité du Lignon.

Faites un tour à la kermesse

Samedi 6 juin 2009

■ 16h ouverture de la kermesse et de ses stands : "Buvette, jeux, château gonflable, brocante, jouets," artisanat, bijoux, paquets-surprise, maquillages et pâtisseries

Nouveauté tombola spéciale garnie d'une très belle planche de lots.

- dès 18h restauration: sardines, bifanas, poulets rôtis, crêpes, saucisses, frites et feijoada brésilienne
- de 18h à 23h karaoké gratuit

Dimanche 7 juin 2009

- 10h30 Messe des familles
- 11h30 apéritif offert et ouverture des stands
- 12h30 repas des familles: paella (CHF 16.-), poulets rôtis, saucisses,

frites et crêpes

■ 14h30 spectacle de marionnettes gratuit **Le bouquet de la sorcière**, pièce en 7 tableaux et au moins 8 poupées, présentée par le fabuleux Théâtre Guignol de la Grande-Pièce

- 16h tirage des lots de la tombola spéciale
- 18h clôture de la kermesse

Les billets de la tombola seront en vente au secrétariat de la paroisse dès le 25 mai.

Sainte-Marie du Peuple
av. Henri-Golay 5
tél : 022 796 64 64
email: ste-marie@bluewin.ch

250 nageuses juniors en lice au Lignon

La section natation synchronisée du club Dauphins Genève a le grand plaisir de vous accueillir les 30 et 31 mai prochain, dans la magnifique et lumineuse piscine du Lignon pour le Championnat Romand des Espoirs 2009.

11 clubs, 250 nageuses juniors entre 8 et 18 ans partageront leur grâce et leur talent artistique en vous présentant des chorégraphies originales et

entraînantes. Un moment aquatique musical dévoilant des jeunes sirènes aux sourires radieux.

N'hésitez pas à venir découvrir durant tout le week-end ce merveilleux sport qu'est la natation synchronisée... Ne serait-ce que le temps d'un ballet...

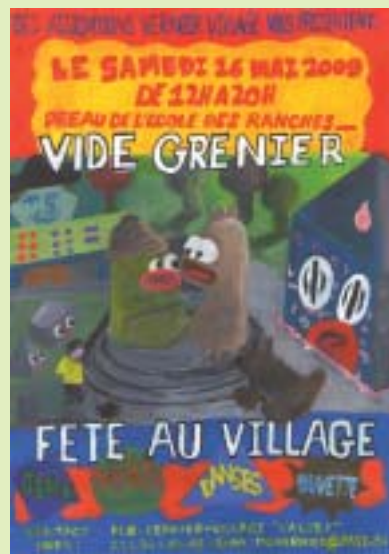
Vous trouverez très prochainement le programme de la compétition sur notre site internet www.dauphins.ch.

La fête au village

Samedi 16 mai 2009

de 12h à 20h

préau de l'école des Ranches



Vide Grenier, installation dès 10h

Participation gratuite ouverte à tous.

Emplacement des stands libre.

Un nombre limité de tables sera loué 10.- (caution 20.-), nous ne fournissons ni bancs ni abri.

La vente de nourriture et de boissons est interdite.

Les véhicules sont proscrits dans le préau durant toute la manifestation.

Chacun nettoie les abords de son stand et remporte chez soi ce qu'il n'a pas vendu. Les autres déchets doivent être triés et entreposés dans les installations prévues à cet effet.

Contacts et renseignements:

Association Les Z'ateliers

076/372.87.88

info@leszateliers.ch

Sports

pour

Tous!

GRATUIT

Commune de Vernier



Piscine du Lignon

Week-end du 13-14 juin 09

NOCTURNE

Graphisme: Vinh PHAN - www.symbiose-com.ch



Renseignements :

www.vernier.ch et 022 306 07 70 (le matin) / Bus : 7 - 27 - 23 - 51